

## **Historique de l'éradication de la peste bovine au Sénégal**

**Novembre 2005**

## **1. Introduction**

La peste bovine est une maladie contagieuse due à un virus de la famille des *Paramyxoviridae*, genre *Morbillivirus* qui affecte les ruminants domestiques ou sauvages et qui est caractérisée cliniquement par un état typhique marqué, des érosions de la muqueuse buccale et une gastro-entérite hémorragique accompagnée de diarrhée, d'amaigrissement et de la mort de l'animal.

C'est une des maladies les plus anciennement connues. Elle a été déjà signalée en Egypte au troisième millénaire avant Jésus-Christ.

La peste bovine a aussi toujours constitué un fléau tant redouté par les éleveurs à cause des pertes considérables qu'elle engendre . En effet, pendant le 18<sup>ème</sup> siècle, plus de 200 millions de bovins ont succombé à la maladie en Europe.

En 1889, une épizootie meurtrière a été enregistrée en Afrique par l'introduction de trois bovins indiens infectés par le port de Massawa pendant l'invasion italienne de l'Ethiopie.

La peste bovine décima plus de 90 p.100 du cheptel bovin. Par ailleurs, de très fortes mortalités furent également enregistrées chez les ruminants sauvages.

Suite à cette épizootie, 30 à 60 p.100 du peuple éthiopien moururent de faim. Cette période catastrophique est commémorée sur le calendrier éthiopien en tant que " Yekebit Elkit " (l'année de l'annihilation du bétail).

Depuis, la maladie s'est progressivement répandue sur le Continent Africain, décimant des centaines de millions de bovins et de ruminants sauvages.

Au Sénégal, des épizooties graves de peste bovine ont été enregistrées dès les années 1936-1938.

## **2. Programmes de lutte contre la peste bovine**

La nécessité pressante de lutter contre la peste bovine a été à l'origine de la création de la première Ecole vétérinaire en Europe en 1762, à l'organisation du premier Congrès vétérinaire international à Hambourg en 1863 ainsi qu'à la création de l'Office International des Epizooties (OIE) en 1924 à Paris.

En 1963, la Communauté internationale a institué le Programme conjoint (PC 15) de lutte contre la peste bovine dans lequel, plus de 124 millions de bovins avaient été vaccinés contre ladite maladie.

Cependant, la peste bovine est réapparue au début des années 1980 en Afrique Occidentale où des campagnes annuelles de vaccination de masse avaient permis son contrôle.

Au Sénégal, depuis plus de quatre décennies, des campagnes de vaccination de masse avaient été conduites annuellement et successivement à travers le PC 15 et la Campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine (Projet PARC).

Avec l'appui de la Communauté Internationale notamment de l'Union Européenne, la FAO et l'Agence Internationale de l'Energie Atomique et sous la Coordination de l'OUA/IBAR/PARC, les pays africains avaient mobilisé d'importants moyens humains, financiers et matériels dans le cadre de la lutte contre la peste bovine.

Le personnel des Services de l'Elevage (Vétérinaires, Infirmiers vétérinaires, Ingénieurs des Travaux d'Elevage, Agents Techniques d'Elevage) a beaucoup contribué, au fil des ans, à la lutte contre ce fléau.

Ce vaillant personnel sillonnait les contrées les plus éloignées, les plus enclavées bravant les risques physiques et les intempéries pour le contrôle voire l'éradication de la maladie.

Il en est aussi du personnel du Laboratoire National de l'Elevage et de Recherches Vétérinaires de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles pour la production de vaccins de qualité.

Entre, il y a l'adhésion totale et la participation effective des éleveurs à la lutte contre la peste bovine.

Le tableau N°1 page indique les taux de couverture vaccinale contre la peste et la péripneumonie contagieuse bovines.

Au Sénégal, le dernier foyer de la peste bovine sur les bovins sénégalais remonte en 1968 à Oussouye. L'abattage sanitaire fut instauré pour circonscrire l'épizootie.

### **3. Enquêtes de séromonitoring**

En 1991, les enquêtes de séromonitoring visant à l'évaluation de la couverture immunitaire chez les bovins vaccinés contre la peste bovine avaient démarré. Le tableau N°2 indique les résultats des enquêtes de séromonitoring de 1991 à 1996.

Sur la base des résultats de ces enquêtes, une nouvelle stratégie vaccinale avait été mise en place en 1993-1994 et avait concerné les bovins âgés de 0-3 ans dans toutes les régions à l'exception des régions de Thiès, Louga, Saint-Louis et Tambacounda où tous les bovins sans distinction d'âge avaient été vaccinés.

Pendant la campagne 1994-1995, dans les régions de Dakar, Tambacounda, de Saint-Louis et le Département de Sédhiou, la vaccination de masse avait été effectuée afin de consolider le niveau immunitaire des bovins. Dans les autres régions, une vaccination sélective avait été menée.

Pour la campagne de vaccination 1995-1996, il avait été décidé de la vaccination des bovins âgés de moins de trois ans sur toute l'étendue du territoire.

#### **4. Arrêt de la vaccination contre la peste bovine**

L'arrêt de la vaccination contre la peste bovine est intervenu en juin 1996 lors de la 10<sup>ème</sup> Conférence régionale du PARC tenue à Dakar après que les résultats des enquêtes de séromonitoring eurent révélé un taux de couverture immunitaire de 75 p.100 chez les bovins âgés de plus d'un an et près une absence de la maladie depuis 1968.

Dès lors une nouvelle approche concernant la peste bovine est développée.

#### **5. Surveillance clinique et sérologique de la peste bovine**

En janvier 1997, le Sénégal s'est déclaré provisoirement indemne de la peste bovine à l'OIE et avait mis en place dans le cadre du système national de surveillance épidémiologique des maladies animales, un réseau d'épidémiosurveillance de la peste bovine pour gérer le risque de l'introduction ou de la réapparition de la maladie.

Aussi, en suivant la procédure de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) pour la surveillance de la peste bovine, le Sénégal a été déclaré indemne de peste bovine en mai 2003 grâce au programme de surveillance épidémiologique mené conjointement par la Direction de l'Elevage et le Laboratoire National de l'Elevage et de Recherches Vétérinaires.

Aujourd'hui, après 3 années de surveillance épidémiologique active avec l'appui du Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties (Projet PACE) financé par l'Union Européenne, sous l'égide de l'Union Africaine, le Sénégal a obtenu en mai 2005 le statut de pays indemne d'infection de peste bovine consacrant l'éradication de la maladie.

## **6. Conclusion**

La peste bovine constitue ainsi la première maladie animale éradiquée dans l'histoire du Sénégal après quatre décennies de lutte, d'efforts soutenus consentis par l'Etat, les Services vétérinaires, les éleveurs et les partenaires au développement.

Le système national de surveillance épidémiologique mis en place permettra dans un proche avenir de conduire efficacement à l'éradication d'autres maladies transfrontalières notamment la péripneumonie contagieuse bovine.

## **Récapitulation des différentes étapes franchies pour l'obtention du statut de pays indemne d'infection de peste bovine**

- ✓ 1962-1996 : Exécution de campagnes de vaccination de masse contre la peste bovine
- ✓ 1991-1996 : Enquêtes de séromonitoring visant l'évaluation de la couverture immunitaire chez les bovins vaccinés
- ✓ 1968 : Dernier de foyer de peste bovine
- ✓ Juin 1996 : Arrêt de la vaccination contre la peste bovine
- ✓ Janvier 1997 : Déclaration à l'Office International des Epizooties (OIE) du Sénégal comme pays provisoirement indemne de peste bovine
- ✓ 1997-2001 : Formalisation du Système national de surveillance épidémiologique des maladies animales notamment le réseau d'épidémiosurveillance de la peste bovine
  - Formation des acteurs sur l'Épidémiosurveillance de la peste bovine
  - Sensibilisation des éleveurs sur la surveillance de la peste bovine et des maladies apparentées
  - Acquisition de matériel de prélèvement, de conservation, de logistique, de fiches de collecte et d'affiches sur la reconnaissance clinique des maladies surveillées
- ✓ 1998-2003 : Surveillance clinique de la peste bovine au niveau du bétail (320 troupeaux de bovins tirés de façon aléatoire chaque année) et de la faune sauvage
- ✓ Novembre 2003 : Dépôt de dossier à l'OIE pour postuler au statut de pays indemne de peste bovine en tant que maladie
- ✓ Mai 2003 : Sénégal déclaré indemne de peste bovine

- ✓ 2003-2004 : Surveillance sérologique de la peste bovine au niveau du bétail et de la faune sauvage pour prouver l'absence de la circulation du virus
  - 2003 : 2906 sérums de bovins et 41 sérums de phacochères négatifs en peste bovine
  - 2004 : 3854 sérums de bovins et 59 sérums de phacochères négatifs en peste bovine
- ✓ Novembre 2004 : Dépôt de dossier à l'OIE pour postuler au statut ultime de pays indemne d'infection de peste bovine
- ✓ Mai 2005 : Sénégal déclaré indemne d'infection de peste bovine par l'OIE

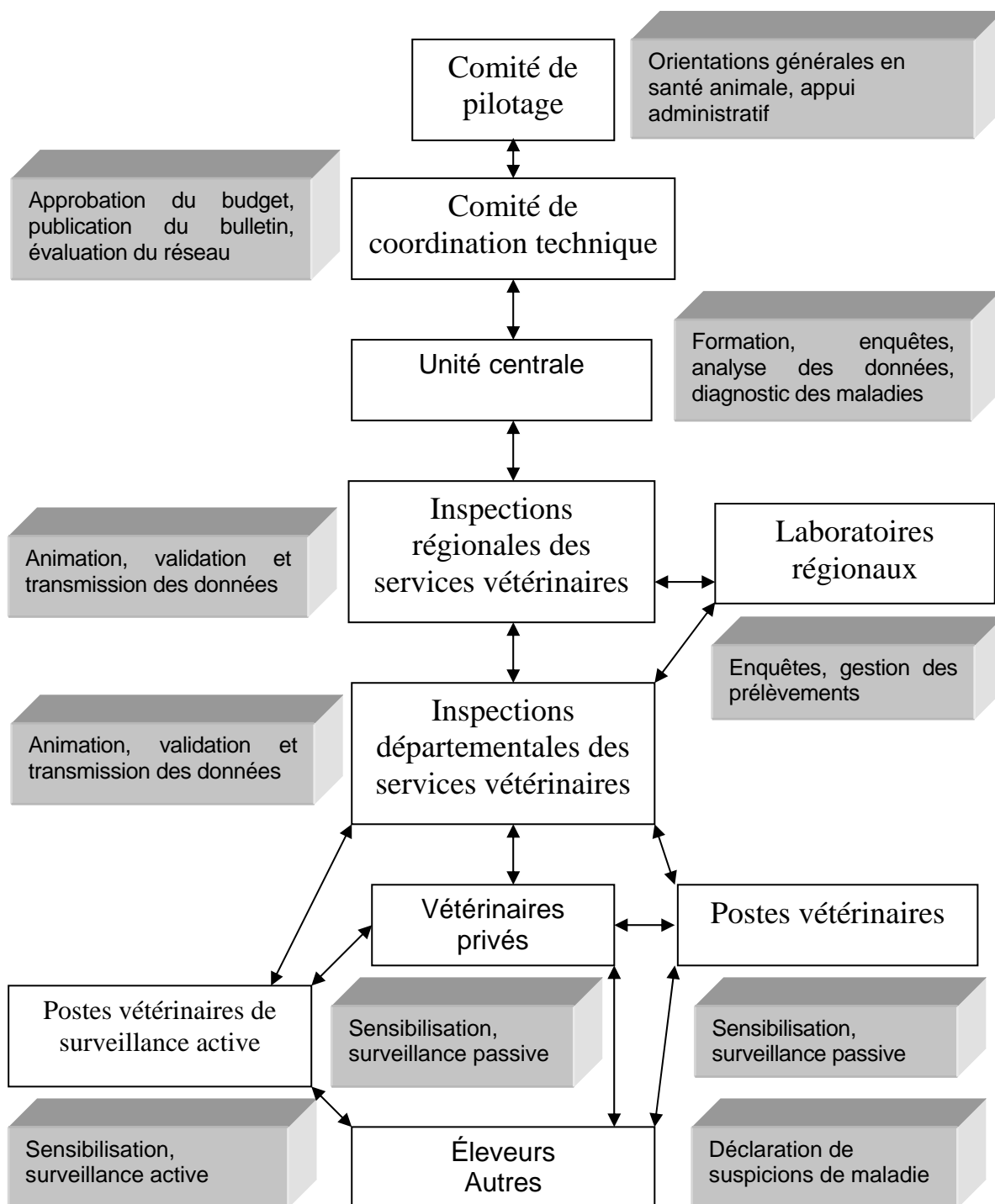
**Tableau :N°1. Bilan des campagnes de vaccination.**

Années	Estimation des effectifs de bovins		Nombre de bovins vaccinés		Taux de vaccination p.100	
			PB	PPCB		
1965	2.500.000		1.096.871	1.096.871	44	
1966	2.500.000		2.095.354	2.095.354	84	
1967	2.863.760		2.606.019	2.606.019	91	
1978	2.514.000		563.506	563.506	22	
1979	2.533.000		1.422.931	1.422.931	56	
1980	2.500.000		1.347.115	1.347.115	54	
1981	2.238.000		1.326.159	1.326.159	59	
1982	2.261.000		1.368.094	1.368.094	61	
1983	2.329.000		1.398.050	1.398.050	60	
1984	2.200.000		1.436.474	1.436.474	66	
1985	2.200.000		1.426.324	1.426.324	65	
1986	2.222.000		1.343.582	1.343.582	60	
1987	2.200.000		1.536.715	1.536.715	70	
1988	2.200.000		1.601.680	1.601.680	73	
1989	2.295.000		1.674.011	1.674.011	73	
1990	2.339.000		1.767.378	1.767.378	75	
1991	2.311.000		1.719.463	1.719.463	74	
1992	2.298.500		1.060.734	1.060.734	46	
Années	Effectifs de bovins ciblés		Nombre de bovins vaccinés		Taux de vaccination p.100	
	PB	PPCB	PB	PPCB	PB	PPCB
1993	1.240.000	1.555.000	1.020.817	1.152.627	82	74
1994	941.500	1.404.100	818.903	1.203.278	87	86
1995	626.000	1.238.000	612.070	1.192.728	97	96
1996	941.500	1.404.100	818.903	1.203.278	87	86

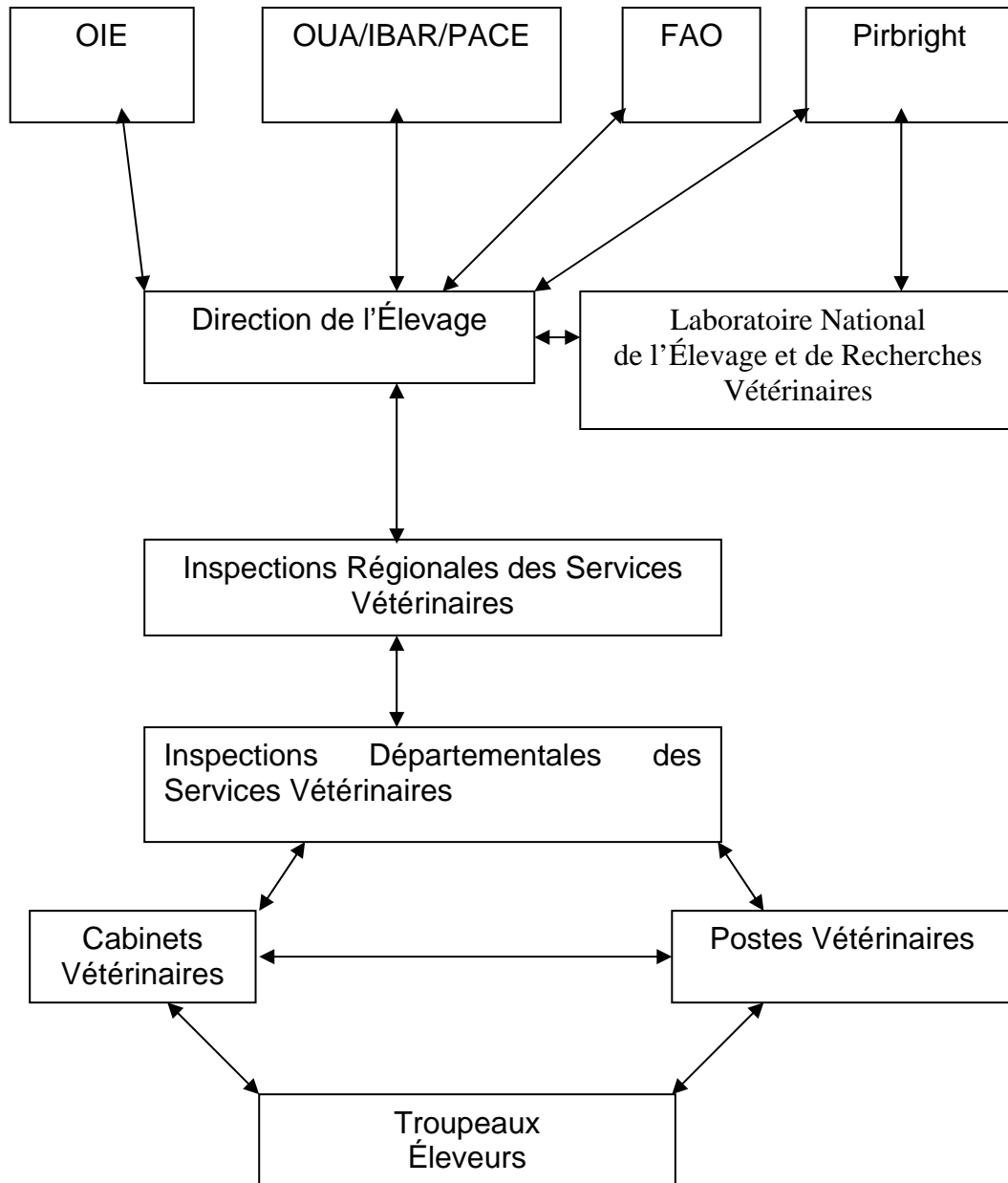
**Tableau N°2. Evolution de la couverture immunitaire de 1991 à 1996.**

Année/Age	0< x <1 an	1< x < 2 ans	2< x <3 ans	x> 3 ans	Moyenne p.100
1991	39	51	73	86	71
1992	32	31	71	88	66
1994	41	53	75	90	74
<b>1996</b>	<b>41</b>	<b>53</b>	<b>74</b>	<b>91</b>	<b>75</b>





**Figure 1. Organigramme du Réseau d'épidémiosurveillance de la peste bovine**



↔ Fiches, prélèvements, rapports, résultats d'analyses, bulletins

**Figure 2. Circulation de l'information**

# LA PROCEDURE OIE

